

Plaine de vacances de Hensies



Projet pédagogique

Pour bien grandir, dépense toi bien!

Table des matières.

A. Les objectifs du Décret.

B. Comment l'équipe d'animation va-t-elle rencontrer ces objectifs ?

1. Avant le début de la plaine.

- 1.1 Préparation anticipée**
- 1.2 Préparation du matériel d'animation**
- 1.3 Préparation des locaux**
- 1.4 Préparation des documents administratifs**
- 1.5 Inscriptions**

2. Pendant la plaine.

- 2.1 Offrir aux familles une information de qualité**
- 2.2 Accueil de qualité**
- 2.3 Permettre aux enfants de se sentir en confiance, développer l'autonomie et la créativité des enfants**
- 2.4 Assurer le bien être, l'épanouissement et le développement des enfants**
- 2.5 Un accueil spécifique pour les moins de 6 ans**
- 2.6 Une organisation souple, variée qui s'ouvre vers d'autres publics**
- 2.7 Un accueil accessible pour tous financièrement**
- 2.8 Encadrement de qualité**
- 2.9 Infrastructure correcte**
- 2.10 Hygiène et bonne alimentation**

C. Conclusion

A. Les objectifs du décret.

- favoriser le développement physique de l'enfant par des activités sportives et ludiques ainsi que des activités de plein air en respectant les rythmes de chacun ;
- favoriser la créativité de l'enfant ainsi que l'accès à la culture par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication ;
- favoriser l'intégration sociale de l'enfant dans le respect de ses différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle ;
- favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et la participation.

B. Comment l'équipe d'animation va-t-elle rencontrer ces objectifs ?

1. Avant le début de la plaine.

1.1 Préparation anticipée

Les animateurs et les coordinateurs de plaines engagés durant le mois qui précède la plaine, se rencontrent plusieurs fois avant le démarrage de l'accueil. Ensemble, ils conviennent du thème retenu qui sera le « fil rouge » de la période d'accueil (ce thème est destiné à donner du sens à cette accueil tant pour les animateurs que pour les enfants). Un planning précis des journées est établi ainsi que les responsabilités de chaque animateur/trice ; ainsi le tour de rôle pour la garderie du matin et du soir est établi, les équipes d'animateurs sont formées (sur base de la formation de chacun et des souhaits d'animer les groupes des tout petits ou au contraire les groupes plus âgés). Des fiches de jeux, du matériel et des livres de travaux manuels, des jeux de société, ainsi que le référentiel psychopédagogique édité par l'ONE sont mis à la disposition de l'équipe.

Chaque animateur/trice reçoit le ROI qui rappelle les droits et les devoirs de la fonction ainsi que les conditions d'engagement et une copie de son contrat à remettre signé au service du personnel de la Commune.

1.2 Préparation du matériel d'animation, liste

- En fonction du thème retenu, du matériel de bricolage est acheté avant le début des plaines en concertation avec les coordinateurs/trices. Une récolte de matériel de récupération pour les activités ludiques est organisée auprès de divers services communaux, dans les écoles ou auprès de parents dont les enfants fréquentent les plaines (rouleaux de papier peint, boîtes en carton de tout format, tissus, rouleau essuie tout, rouleau papier WC,...). Du matériel de psychomotricité qui sert durant l'année aux professeurs de gymnastique et aux psychomotriciens des écoles communales est mis à la disposition des animateurs/trices de la plaine.
- au nettoyage et à l'entretien des lieux des plaines (savons, produits d'entretien, sacs poubelles de couleurs différentes pour l'apprentissage du tri des déchets), papier toilette en suffisance, papier essuies-mains, torchons, essuies de vaisselle,...
- au bon fonctionnement des repas (bols, gobelets, couverts, ...)
- Une personne de l'équipe communale (Art. 60) est mise à la disposition des plaines pour un nettoyage quotidien des lieux. Cette décision doit être soumise au collège communal.
- Une commande (CPAS de Quiévrain) pour le potage quotidien doit être passée en fonction du nombre d'inscrits

1.3 Préparation des locaux

Toute l'équipe se voit la veille de la plaine pour préparer les locaux mis à leur disposition. Ils commencent la décoration et disposent les lieux en fonction des différents groupes d'enfants ; ils affichent le programme de la semaine,... et prennent possession des lieux qui doivent perdre leur aspect scolaire et devenir un véritable endroit où l'on s'amuse !

1.4 Préparation des documents administratifs

Il revient à la coordinatrice d'établir la liste des enfants inscrits à la plaine par ordre alphabétique, par groupe d'âge, de mettre à la disposition des animateurs de la plaine tous les documents nécessaires aux déclarations d'accidents éventuels, la liste des numéros d'appels d'urgence et des numéros d'appels des personnes responsables au niveau communal. Les règles de sécurité et les consignes en cas d'urgence sont rappelées et affichées près de la boîte de secours dont le contenu a été vérifié avant le début des plaines.

1.5 Inscriptions

Chaque vendredi de la plaine se termine toujours par une excursion afin de clôturer la semaine de stage. Les enfants profitent pleinement de ce moment de grande émotion !

La connaissance préalable du nombre d'enfants, permet en outre de constituer des groupes stables et dont l'encadrement est adéquat. C'est pourquoi nous demandons à ce que les **inscriptions** soient remises le plus rapidement possible et au plus tard une **le 1^{er} jour de la semaine du stage**.

2. Pendant la plaine

2.1 Offrir aux familles une information de qualité

Dès l'inscription du ou des enfant(s) à la plaine, les parents reçoivent, outre des renseignements oraux, le Règlement d'Ordre Intérieur ainsi que la philosophie de travail de l'équipe d'animation (le projet pédagogique). Nous rappelons systématiquement aux parents, la nécessité de respecter les horaires afin de ne pas perturber l'organisation des activités car rien n'est plus désagréable pour l'enfant que de devoir prendre en cours de route une activité débutée sans lui le matin ou de devoir quitter avant la fin de la journée sans avoir pu terminer un bricolage !

2.2 Accueil de qualité

L'équipe d'animation au complet est présente, chaque jour, un quart d'heure avant le début des activités afin d'accueillir les enfants et les parents. Le premier jour, le coordinateur accompagne les nouveaux parents afin de les orienter et leur expliquer le fonctionnement du centre de vacances. Le premier contact entre les parents et l'équipe d'animation est capital afin d'établir un climat rassurant pour les parents mais aussi pour leurs enfants, de manière à ce qu'un rapport de confiance soit établi. Cela permet le contact, la mise en confiance et l'échange entre les parents et l'équipe d'animation.

Les parents arrivent le matin, et pendant qu'un des animateurs prend l'enfant en charge, le coordinateur pose quelques questions aux parents, surtout pour les plus jeunes (l'enfant a-t-il passé une bonne nuit ? Va-t-il bien ? N'y a-t-il pas de médicaments à prendre ...). Ceci permet de savoir comment réagir par rapport au comportement de l'enfant et d'agir préventivement.

Quant au départ des enfants en fin de journée, un animateur ou le coordinateur répondra aux éventuelles questions des parents. Ceci afin de donner à ceux-ci un petit aperçu de la participation de leurs enfants aux activités du jour, voir ce qui a bien marché ou non, ...

2.3 Permettre aux enfants de se sentir en confiance, développer l'autonomie et la créativité des enfants

Le développement « **social** » (vie en groupe), « **cognitif** » (découvertes et nouvelles expériences), « **affectif** » (confiance en soi et autonomie, sentiment de sécurité), « **psychomoteur** » (ça doit bouger !) de l'enfant sera le fil conducteur de toute l'organisation de la plaine de vacances de la commune de HENSIES. Nous visons à une meilleure intégration sociale par la coopération envers les autres.

« Social » :

Pour offrir aux enfants un climat sécurisant et de confiance, afin de respecter les différents rythmes des enfants et l'individualité de chacun, des groupes sont créés et répartis par tranche d'âge :

Les enfants de 2,5 - 4 ans

Les enfants de 5 - 6 ans

Les enfants de 7 - 9 ans

Les enfants de 10 - 13 ans

Les « 12/13 ans » sont intégrés dans le groupe de « grands ». En général, ces préadolescents qui acceptent de participer aux plaines sont désireux de prise de « responsabilités » à leur niveau. Ils sont de véritables grands frères et grandes sœurs des plus jeunes et se sentent l'âme de futurs animateurs et animatrices. Ils donnent, par exemple un petit coup de main, lors des repas en s'occupant d'un plus jeune tout en restant sous la vigilance des animateurs. C'est une forme de parrainage qui permet aux plus petits de s'intégrer plus facilement dans la vie de groupe.

« Cognitif » :

Permettre aux enfants qui n'ont pas l'occasion de pratiquer un sport, de faire des activités créatives, en ayant accès à des lieux, des contextes et des activités qu'ils n'ont peut être pas l'occasion de pratiquer habituellement...

« Affectif » :

Développer l'affectif de l'enfant, la confiance en lui. Développer l'autonomie et la construction d'une image positive de lui. Développer l'esprit d'équipe et la socialisation en lui apprenant le respect des autres et de l'environnement dans lequel il évolue.

« Psychomoteur » :

Des activités sportives, psychomotrices, permettent aux enfants d'apprendre à se dépasser, à aller jusqu'au bout de leurs efforts tout en respectant leur capacité individuelle.

La vie en groupe est un apprentissage en soi. Chacun ayant sa place, ses droits et ses devoirs.

Les règles de vie sont en effet négociées en début de plaine, dans chaque groupe, avec les enfants.

Des concertations sont réalisées avec les enfants afin que chacun puisse s'exprimer sur sa journée, ses envies en ce qui concerne le déroulement de la journée du lendemain...

Pour les parents et les enfants, la plaine de vacances est aussi un lieu d'intégration sociale, une manière de faire connaissance avec d'autres familles et ainsi mieux connaître leur environnement direct.

2.4 Assurer le bien être, l'épanouissement et le développement des enfants

Les activités proposées sont diversifiées et font appel à l'originalité. Le plaisir de jouer, le développement physique selon les capacités de chacun, la créativité et l'éveil des sens sont autant de domaines à explorer.

Un planning des activités organisées par rapport au thème de la semaine est établi par les animateurs et supervisé par le Coordinateur-adjoint. Ce planning est affiché dans le hall des locaux de l'école. Pour tous, des jeux d'intérieurs et d'extérieurs sont prévus en tenant compte de l'évolution de notre météo.

Les activités rencontrent les différents besoins des enfants :

Développement physique

Activités sportives pour tous les enfants (par groupe), dans les cours de récréation de l'école, tour du monde, jeux de ballons, basket, hockey, vélo, ping-pong, balle pelotte, psychomotricité, Badminton ... jeux divers.

Utilisation de matériel de psychomotricité pour les plus jeunes, parcours vélo dans la cour ou la salle, balade dans les environs... Pour les plus grands, balade en vélo dans les environs (rallye vélo prévu le dernier jour de la semaine vélo/VTT)

Le matériel sportif de l'école (plint, espaliers, ballons, cannes de hockey, tapis, but,...) est mis à la disposition de la plaine.

Développement de la créativité

Dans les locaux de l'école (le réfectoire, salle de gymnastique et les classes), permettre aux enfants de développer leur créativité, leur dextérité manuelle, la maîtrise et la précision de leurs gestes en les laissant s'exprimer au travers de la peinture, du modelage, du découpage, les travaux manuels en général. Différents matériaux sont utilisés pour les travaux manuels (papiers divers, terre, pastels, tissus, crayons de cire, peinture, rouleaux papiers WC et/ou essuie-tout...)

Développement sensoriel

Eveil des sens, le toucher, l'ouïe, le goût, l'odorat, activités diverses (lors de promenade arrêter les enfants et leur faire écouter les bruits de la nature/du village, les divers senteurs (fleurs, terre,...) et jeux s'y rapportant.

Développement de la personnalité

Responsabiliser les plus âgés vis à vis des plus jeunes (je t'aide à ouvrir ta boîte à tartine, je te donne un coup de main pour nouer tes lacets, je t'aide à grimper sur le plint,...).

Respect de chacun par rapport aux autres et à l'environnement (locaux et nature extérieure).

Développement de chacun par rapport aux règles de vie en communauté. Dépassement de soi.

Développement du sens pratique

Développer le sens pratique chez les enfants en leur apprenant à respecter le matériel, le rangement du matériel, de leurs vêtements, des tables des chaises, ...

Les responsabiliser en leur donnant la satisfaction d'avoir contribué au bon déroulement de la journée.

Développement social

Développer le sens du partage, du respect tant entre eux que par rapport à l'adulte, l'équipe d'animation, le personnel communal, les parents et tout autre visiteur...

Développer leur personnalité en les laissant s'exprimer tout en canalisant leur énergie... Le jeu est le moyen par excellence d'apprentissage de la citoyenneté et de la participation. Il offre la possibilité à chacun de s'exprimer, d'expérimenter, d'échanger et de découvrir. Les moments de pure détente ne sont pas oubliés afin de permettre aux enfants de décompresser et de faire « ce qu'ils aiment » sans contrainte mais toujours sous l'œil attentif de l'équipe. Reconnaître qu'un enfant n'a pas toujours envie de participer aux activités. Le planning hebdomadaire tient compte de ces différents besoins. Ce planning est mis en place avec toute l'équipe d'animation et est préparé au cours des réunions organisées préalablement à la plaine de vacances. Chaque période de plaine se termine par une sortie sur le thème de la période de plaine.

2.5 Un accueil spécifique pour les moins de 6 ans

L'accueil des enfants de moins de 6 ans est pris en charge par au moins une sur deux animatrices diplômées en puériculture. Des activités spécifiques à leur âge sont prévues. Des rondes, des comptines, des jeux de ballons, des travaux manuels adaptés à leur jeune âge sont également au programme... De petites balades sont prévues autour de l'école. Des séances de psychomotricité sont organisées. Petite course, jeux de balles, passage du tunnel, jeux avec le parachute, course parcours avec des cubes, des cerceaux, des plots, jeux de foulards ... Des petits lits de camps sont prévus pour la sieste. Un coin à langer intime et respectant le bien être des plus jeunes est aménagé à cet effet. Des locaux et du matériel spécifiques sont mis à la disposition des enfants de moins de 6 ans ainsi que de l'équipe d'animation.

2.6 Une organisation souple variée qui s'ouvre vers d'autres publics

Un thème par semaine est choisi pour la plaine qui s'étale sur une période de quatre semaines. Les activités tant sportives que manuelles sont établies en fonction du thème choisi. Il est adapté et se module en fonction de l'âge, des capacités et des besoins des enfants et de la météo. Dans chaque groupe d'enfants et chaque jour de la plaine, l'animateur choisit des enfants qui sont responsables, du rangement, du nettoyage des tables. Ceux-ci sont désignés à tour de rôle. Une attention toute particulière sera donnée à l'éducation à l'environnement, au respect de la nature ainsi qu'au tri des déchets. Des excursions (au Bois de Stambruges, au Parc Chabaud Latour de Condé, labyrinthe à Durbuy,...) sont organisées en fonction des groupes d'enfants. Lors des excursions, la personne qui s'occupe de l'entretien des locaux et des repas/collations nous accompagne. C'est une aide précieuse au niveau des plus jeunes enfants qui nécessitent une attention plus particulière. Lors des sorties à pied ou à vélo, un échange est prévu avec les enfants auxquels on explique les règles de sécurité. Un parcours vélo est organisé préalablement dans la cour afin de vérifier l'agilité et la capacité des enfants à participer à la sortie.

2.7 Un accueil accessible pour tous financièrement

L'accessibilité financière

Le prix des plaines n'est pas un obstacle à l'inscription de l'enfant. Des solutions individuelles sont trouvées en fonction de chaque situation sociale. Un prix dégressif pour les familles nombreuses est proposé. Des attestations de déductibilité des frais de participation aux plaines de jeux sont remises à la personne qui paie les frais et qui a le(s) enfant(s) fiscalement à charge.

L'accessibilité pour tous

L'accès des plaines de vacances est ouvert à tous les enfants quel que soit leur milieu d'origine et leur culture.

L'accueil d'enfants présentant un handicap léger sera possible après contact pris directement avec la famille concernée.

2.8 Encadrement de qualité

L'encadrement par des animateurs qualifiés et en nombre.

Les enfants sont encadrés par du personnel qualifié et en nombre suffisant.

Notre encadrement se compose de :

. Un responsable de plaine, coordinateur coordinatrice, breveté ou assimilé. La coordinatrice gère tout ce qui est administratif

- D'un responsable des animateurs, coordinateur adjoint, breveté ou assimilé. Le coordinateur adjoint gère le planning des animations prévues par les animateurs, il est le responsable de l'équipe d'animateurs.

. D'animateurs et animatrices brevetés ou assimilés (en possession d'un brevet obtenu auprès d'un organisme reconnu par la communauté française).

. Des étudiants, étudiantes en cours de formation pédagogique (éducateurs, instituteurs – institutrices primaires ou maternels, puériculteurs, puéricultrices, ...).

Certains d'entre eux sont titulaires du BEPS et ou du brevet de secouriste.

« La formation est donc un critère de choix du personnel d'encadrement ».

Les **normes d'encadrement** sont celles édictées par la Communauté française pour les plaines de vacances :

1 animateur (trice) par groupe de 8 enfants de moins de 6 ans.

1 animateur (trice) par groupe de 12 enfants de plus de 6 ans.

1 animateur (trice) sur trois doit être breveté-e.

Deux animateurs au minimum gèrent chaque groupe d'âge de manière à permettre à un animateur d'accompagner un enfant aux toilettes, de le soigner si nécessaire et de laisser le deuxième gérer le reste du groupe.

L'équipe d'animation doit veiller au bon déroulement de la journée mais aussi veiller à la sécurité des enfants et prévenir les petits désagréments comme les grands (prévenir les insulations, coups de soleil, le changement de couches,...)

L'équipe suscitera au sein de chaque groupe des projets qui seront des défis pour les enfants. Elle développera la curiosité et le dépassement de soi. Elle cultivera aussi le désir d'aller jusqu'au bout d'une activité. De la mener à son terme afin de profiter de la satisfaction de jouir de la finalité d'une œuvre ou d'un jeu.

L'équipe veillera aussi à ce que les enfants s'entraident, s'écoutent les uns les autres et finalisent un projet commun.

Des animateurs acteurs du projet

Des réunions de concertation de l'équipe d'animation sont organisées, avant, pendant et après les plaines.

Avant les plaines, afin que l'équipe puisse apprendre à se connaître, pour échanger les idées et organiser ensemble des activités qui relaient le projet pédagogique sur le terrain, répartir les groupes d'enfants, établir un mode vie au quotidien, aménager les locaux, voir quels sont les besoins en matériel.

Pendant la plaine, en vue de réagir à tout imprévu. Tous les 2 jours, une évaluation est organisée afin de pouvoir se concerter sur son déroulement, pour permettre de garder une cohérence d'action et de planifier les activités du lendemain/de la semaine.

Réunion au cours de laquelle sont discutées les activités du jour, les choses positives et celles qui le sont moins. Les améliorations à apporter ainsi que la vérification de la préparation de la journée du lendemain/ de la semaine.

Les coordinateurs organisent le séjour des enfants dans les meilleures conditions possibles. Ils veillent au bon déroulement des activités et assurent la conformité au projet pédagogique. Ils gèrent également l'équipe d'animation.

Les coordinateurs veillent également à la bonne tenue des documents administratifs, tels que les listes de présences des enfants, les fiches d'inscription et les fiches médicales. Ils veillent aussi au respect des normes d'encadrements prévues par l'ONE. L'équipe d'animation organise en partenariat avec les coordinateurs les différentes activités.

Après la plaine, afin d'organiser un débriefing en vue d'améliorer les plaines suivantes. Une évaluation globale des semaines de plaines de vacances est faite après chaque période en vue d'ajuster et d'améliorer le fonctionnement général et quotidien de l'accueil et le projet pédagogique.

2.9 Infrastructure correcte

Proximité d'espaces verts - jeux de plein air - espaces extérieurs sécurisés - réfectoires – sanitaires (WC- Lavabos) - téléphone - eau potable - pharmacies - Matériel sportif et de psychomotricité.

Les locaux sont nettoyés chaque jour par une technicien(ne) de surface.

2.10 Hygiène et bonne alimentation

La notion de qualité doit aussi être présente dans le quotidien de l'alimentation.

La qualité des pique-niques et des collations est mise en évidence auprès des parents. Le thème de la nourriture saine est présent tout au long des semaines de plaines de vacances.

Un potage de qualité est servi à midi aux enfants. L'eau est à disposition tout au long de la journée.

Une cuisine est la disposition de l'équipe. On peut y trouver la vaisselle adéquate et en nombre suffisant (assiettes, verres, couverts). Un frigo est également à la disposition de l'équipe qui peut réfrigérer les repas des enfants qui le souhaitent (lors de forte chaleur par ex.).

Avant de manger, les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains. Après le repas pris en compagnie des animateurs, les enfants ramassent leurs déchets et les mettent dans les poubelles sélectives prévues à cet effet. Des tournantes sont organisées pour le rangement du réfectoire.

C. Conclusion

La plaine de vacances de Hensies est un service d'accueil d'enfants pendant les vacances, encadré par des équipes d'animation qualifiées. Notre plaine a pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants durant le mois de juillet.

(Définition du décret du 17 mai 1999)

Assurer la qualité de l'accueil, c'est d'une part respecter le code de qualité de l'accueil de l'ONE mais d'autre part, c'est ajouter une « plus value » spécifique à la plaine organisée par la commune en y insufflant un esprit de convivialité propre à notre petite entité.

Pour permettre aux parents de confier leur(s) enfant(s) en toute sérénité et si la plaine de vacances veut répondre à leurs attentes, il faut assurer l'épanouissement de leur(s) enfant(s) durant ces quatre semaines de plaines. Donner un contenu éducatif et ludique aux activités, respecter les rythmes des enfants et ainsi permettre aux parents de partir le matin en toute quiétude vers leurs activités professionnelles ou autres.

Cette année, nous avons choisi le thème « hygiène et sport ». Par des activités sportives, culinaires, bricolage, tri des déchets,.... les enfants vont prendre conscience que l'alimentation saine n'est pas suffisant pour une bonne hygiène de vie.